

TRAVAUX Avenue du Général de Gaulle

N°1 - MARS 2024



Madame, Monsieur,

La Ville de Saint-Mandé s'est engagée dans un projet ambitieux de requalification de son cœur de ville dans le but de créer un environnement urbain plus agréable pour les Saint-Mandéens. Dans le cadre de cette démarche, les travaux de la rue Sacrot, repensée et embellie, viennent de s'achever et marquent une première étape significative dans la transformation et la rénovation du centre-ville de la commune.

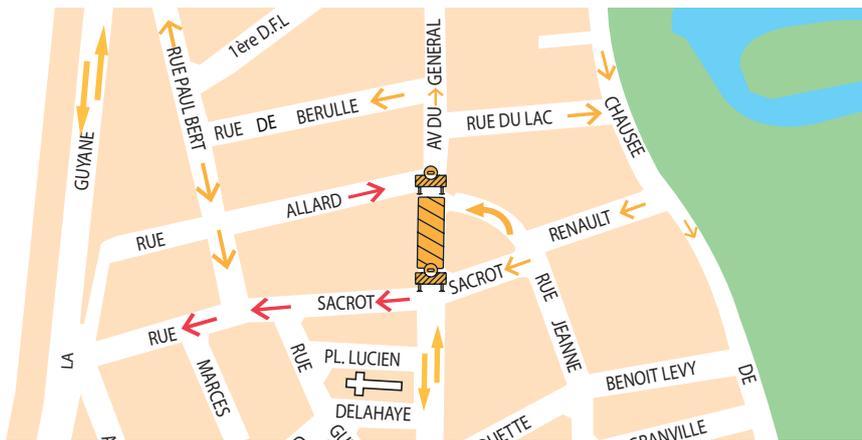
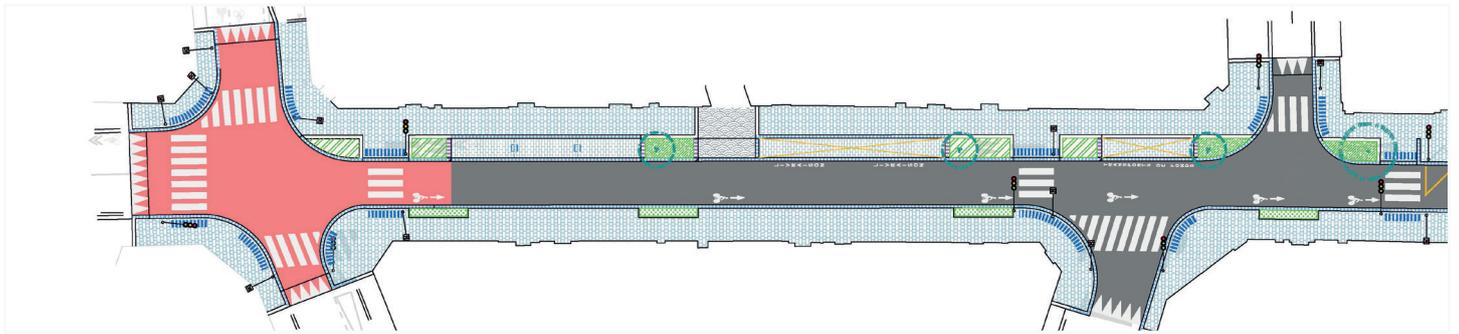
La deuxième et dernière tranche de travaux concerne l'avenue du Général de Gaulle qui débutera le 11 mars prochain. Vous trouverez dans cette lettre d'information le projet détaillé ainsi que le planning prévisionnel d'intervention.

Afin de faciliter vos déplacements, des déviations seront mises en place pour contourner la zone de travaux ainsi que des aménagements spécifiques pour minimiser les impacts sur la circulation. De même, une application, disponible et téléchargeable sur vos smartphones, vous fournira des informations sur le chantier ainsi que les mises à jour concernant l'avancée des travaux.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les Services Techniques de la Ville, par mail (contact@mairie-saint-mande.fr).

La Ville de Saint-Mandé

Phase 1 : entre les rues Sacrot et Allard du 11 mars à mi-mai 2024

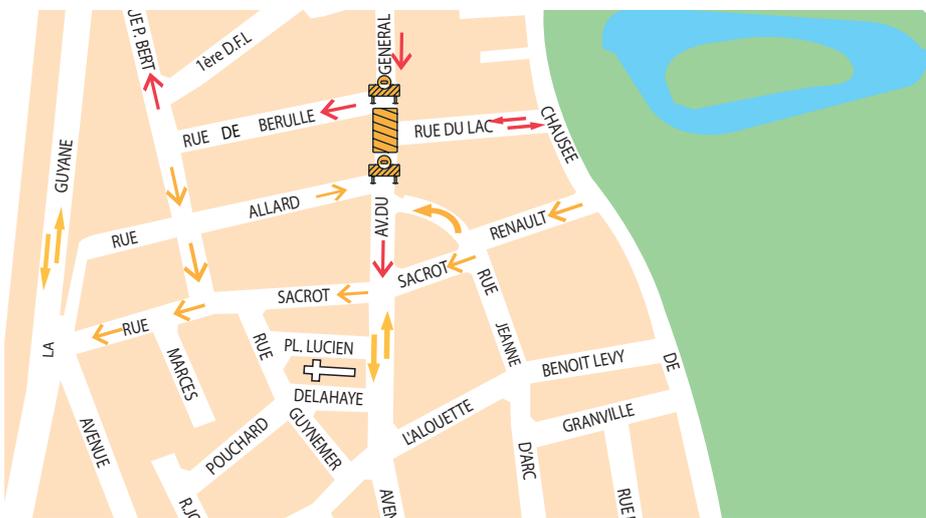
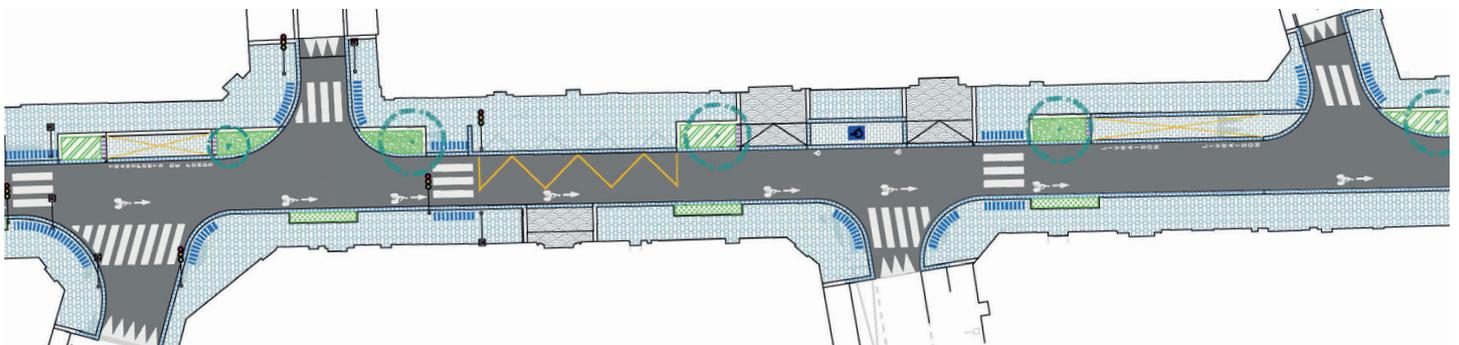


Légende

- Chaussée en ENROBES ROSISSANTS
 - Chaussée en ENROBES NOIRS
 - Trottoir en DALLES GRANIT
 - Bateaux d'accès en PAVES GRANIT
 - Stationnement en DALLES GRANIT
 - Plantations
 - Dalles podotactiles
-
- Déviation
 - Sens de circulation
 - Zone de travaux

Itinéraire de déviation : Les véhicules venant du sud seront déviés par la rue Sacrot et la rue Allard.

Phase 2 : entre les rues Allard et Bérulle de mi-mai à mi-juillet 2024



Itinéraire de déviation :

- Circulation dans le sens Nord-Sud pour permettre la continuité de circulation des véhicules venant de la rue Allard et de la rue Jeanne d'Arc.
- Le tronçon Nord de l'avenue du Général de Gaulle sera mis en circulation dans le sens Nord-Sud pour permettre la desserte de la rue de Bérulle, puis Paul Bert.
- Enfin, la rue du Lac sera mise en impasse avec une circulation à double sens.

LES GRANDS AXES DU PROJET



Des trottoirs élargis pour améliorer le confort et la sécurité des piétons.



Une végétalisation de l'espace avec la plantation d'arbres et de jardinières de pleine terre.



Une circulation apaisée grâce à une mise en sens unique de l'avenue (Nord->Sud).



Une zone 30 maintenue et la mise en place d'un radar pédagogique.



Le maintien de la totalité des arrêts de bus.

PERSPECTIVES AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



BUDGET PRÉVISIONNEL

- Coût des travaux : 3,7 M€
- Subventions :
240 490€ de la Métropole du Grand Paris et 500 000€ du Département



CONTRAINTES D'ACCÈS PARKINGS RIVERAINS PHASES 2 ET 3

Les riverains pourront stationner leur véhicule gratuitement en voirie. Une carte de stationnement provisoire sera délivrée, au poste de Police municipale, sur présentation d'un justificatif de domicile ou d'une quittance de loyer du parking et de la carte grise du véhicule.

CIRCULATION DES BUS 325 ET 86 PENDANT LES TRAVAUX

- **Sens Nord-Sud**
Av. Victor Hugo -> Bd de la Guyane -> Av. Daumesnil ou Av. Sainte-Marie.
- **Sens Sud-Nord**
Phase 1 : Rue Sacrot -> Bd de la Guyane -> Av. Victor Hugo sauf pendant les travaux du carrefour de la rue Sacrot, les bus emprunteront l'av. Daumesnil et le bd de la Guyane.
Phases 2 et 3 : Rue Sacrot -> Bd de la Guyane -> Av. Victor Hugo.

APRÈS LES TRAVAUX

- **Sens Nord-Sud > SENS DÉFINITIF DE CIRCULATION**
Av. du Général de Gaulle. Tous les arrêts de bus reprennent leur emplacement initial.
- **Sens Sud-Nord**
Rue Sacrot -> Bd de la Guyane -> Av. Victor Hugo. Tous les arrêts de bus sont maintenus. Seul l'arrêt «Mairie de Saint-Mandé» est déplacé après le carrefour.



DES NOUVELLES DU CHANTIER



L'application est disponible en téléchargement sur

